



République française
Département des Vosges
Commune de Montmotier

Nombre de conseillers

• En exercice	6
• Présents	6
• Votants	6
• Absents	0
• Exclus	0



Date de convocation : vendredi 25 novembre 2022

Date d'affichage : lundi 05 septembre 2022.

Le premier décembre deux mil vingt-deux, à dix-huit heures, le Conseil municipal de la Commune de Montmotier, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre POIROT, Maire.

Etaient présents :

Mesdames Anne Marie LHUILLIER et Raymonde POIROT.

Messieurs Bruno JOLLY, Jean-Pierre POIROT, Michel TRONCHE et Maxime ZIELONY.

Procuration : néant

Délibération N°30/2022 VALIDATION RAPPORT DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES

Le Conseil municipal à l'**unanimité** APPROUVE le rapport de la chambre régionale des comptes sur la gestion de la CAE annexé à la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture d'Epinal le

Publié ou notifié le

JEAN PIERRE POIROT
2022.12.05 11:36:35 +0100
Ref:20221205_111802_1-1-O
Signature numérique
le Maire